FICHE MÉTIER

version du 22/11/2026

# Électricien (H/F)

**Eclairages et lumières en tous genres donnent vie à toute structure et font partie intégrante de l'armature des bâtiments.**

**Si tu souhaites contribuer à leur installation et que le domaine de l'électricité t'intéresse, le métier d'électricien s'offre à toi.**

En tant qu'électricien, tu seras amené à concevoir, monter, élargir, vérifier et entretenir des installations électriques diverses et variées allant de l'installation et du raccordement de lampes et éclairages à la pose de lignes électriques sur ou sous enduit, en passant par l'installation de systèmes de climatisation ou de systèmes générateurs d'électricité et de distribution électrique.

Si tu choisis d'exercer cette activité, tu créeras des installations et appareils électro-mécaniques sophistiqués ainsi que des appareils et instruments électro-techniques, y compris ceux du domaine de l'électro-mécanique et de l'électro-physique.

Tu seras par ailleurs responsable de la mise en service, de l'élimination de brouillages, de l'entretien et de la réparation de machines électriques, d'installations électriques et électroniques, ainsi que d'appareils de réglage et de commande de génération d'électricité, mais aussi de la technique de soudure et d'entraînement.

## ACTIVITÉS ET TÂCHES

- Projeter, monter, transformer, contrôler, entretenir, dépanner et réparer des installations électriques, pour tous courants, toutes tensions et toutes fréquences
- Monter, dépanner et réparer des moteurs, des appareils et des machines électriques de tous genres
- Raccorder des installations électriques d'immeubles au réseau électrique



**CONTACT - CHAMBRE DES METIERS**
**T** (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

# FICHE MÉTIER

## Électricien (H/F)

- Projeter, monter, transformer, contrôler, entretenir, dépanner et réparer des installations de chauffage électrique direct, à rayonnement ou à accumulation, à courant de jour ou de nuit, avec et sans commande thermostatique
- Installer, transformer, contrôler, entretenir et réparer des dispositifs de protection contre les tensions de contact dangereuses, des dispositifs de déparasitage des moteurs et machines électriques, des dispositifs de compensation du facteur de puissance pour circuits lumières et forces
- Installer, transformer, entretenir et contrôler des constructions métalliques diverses se rapportant à la branche
- Mettre à terre des parafoudres
- Installer et réparer des antennes radio et de télévision, y compris les amplificateurs
- Raccorder des appareils et des installations au réseau électrique
- Monter et raccorder des installations photovoltaïques

## QUALITÉS ET PROFIL

- Avoir de bonnes connaissances en mathématiques
- Savoir raisonner de manière logique
- Ne pas être sujet au vertige
- Avoir l'ouïe fine
- Disposer d'une bonne acuité visuelle et de la faculté de distinguer les couleurs
- Avoir le contact aisé et le sens des responsabilités

## FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le DT (Diplôme de technicien) et le DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) et le CCP (Certificat de Capacité Professionnelle).
Cette formation est aussi offerte en langue française (francophone) au Luxembourg.

**FORMATION CCP**

**Conditions d'admission:**



**CONTACT - CHAMBRE DES METIERS**
**T** (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

## Électricien (H/F)

- être âgé de 15 ans au moins au 1er septembre de l'année en cours ;
- avoir réussi au moins 18 modules en classe de 5e P (de préparation). La formation menant au CCP s'étend sur trois ans. Elle est organisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante ».

La formation se déroule d'une part dans une entreprise (formation pratique) et d'autre part dans un lycée technique (formation théorique) suivant les horaires et programmes prévus par un règlement grand-ducal.

**FORMATION DAP**

Les conditions d'accès minimales à la formation menant au DAP dans ce métier sont une 5e AD (d'adaptation) avec le niveau fort en mathématiques ou 45 modules en classe de 5e P (de préparation), dont 8 modules au moins en mathématiques et un avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).

La formation menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- se déroule donc d'une part dans une entreprise (formation pratique) et
- d'autre part dans un lycée technique (formation théorique).

**FORMATION DT**

Division Équipement énergétique et technique des bâtiments: Les critères d'admissions à la formation sont une 5e G (de détermination) avec en mathématiques le niveau suffisant au cours avancé ou le niveau fort au cours de base. Durée normale de 4 ans à caractère technique et orienté vers la pratique professionnelle. Cette formation sera principalement organisée sous contrat de stage. Des modules supplémentaires sont prévus pour les élèves qui visent un accès aux études techniques supérieures.



**CONTACT - CHAMBRE DES METIERS**
**T** (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

# FICHE MÉTIER

## Électricien (H/F)

## FORMATION

### INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 992.24)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

### Règlement grand-ducal du 15 juillet 2024

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 992.24)

| FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (DAP) | |
|---|---|
| Brut: | Mensuel |
| Avant projet intégré intermédiaire: | 1157.84 € |
| Après projet intégré intermédiaire: | 1736.72 € |

| FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME DE CAPACITÉ PROFESSIONELLE (CCP) | |
|---|---|
| Brut: | Mensuel |
| 1ère année: | 689.21 € |
| 2ème année: | 854.62 € |
| 3ème année: | 1171.64 € |

Scanner le code QR pour voir le métier en ligne



**CONTACT - CHAMBRE DES METIERS**
**T** (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu